

Délibération n° : D202476,

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
HAUTE-MARNE

Arrondissement de  
CHAUMONT

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Commune d'ARC EN BARROIS**

Séance du 18 Décembre 2024

**Nombres de membres**

Afférents au Conseil  
municipal : 11  
Présent : 11  
Votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe FREQUELIN, Maire.

**Date de la convocation**

11/12/2024

**Date d'affichage**

11/12/2024

Présents : M. FREQUELIN Philippe, Maire, Mmes : GERVASONI Maryse, MARTIN Carole, MOLARD Julia, RENAUDIN Anne-Marie, MM : ANDREOTTI Daniel, HOFER Guillaume, RENAUDIN Alain, ROSSIGNOL Frédéric, THOUVENIN Matthieu, WAGNER Jean-Charles.

Madame Carole MARTIN est nommée secrétaire de séance.

Délibération n° : D202476

**Objet de la délibération**

Compteur d'eau  
Tarif 2025

**A l'unanimité**  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie,  
Les jours, mois et an que  
dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme :

ARC EN BARROIS, le  
03/01/2025

Concernant les compteurs d'eau, et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver les tarifs 2024 pour l'année 2025 :

- De fixer le tarif annuel de la location de compteur à 15 € HT



PHILIPPE FREQUELIN

Philippe FREQUELIN  
2025.01.07 11:59:36 +0100  
Ref:7912850-11877106-1-D  
Signature numérique  
le Maire